Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 792

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CCP 10-155 27
Imprimerie des Arts et Métiers SA

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand No 792 17 octobre 1985

Rédactrice responsable: Francine Crettaz

pour une année: 60 francs,

jusqu'à fin 1985: 15 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1

Vingt-deuxième année

Tél. 021/22 69 10

Abonnement

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy Jean-Daniel Delley André Gavillet Yvette Jaggi Wolf Linder Ursula Nordmann Charles-F. Pochon

Points de vue: Jeanlouis Cornuz Catherine Dubuis

792

La dernière mode

Quand je lis dans Entreprise romande, l'hebdomadaire du patronat genevois, qui répondait il y a peu au titre de L'Ordre Professionnel (observez la mutation!) sous la plume de Michel Barde qui participait à Paris, il y a quinze jours, à un séminaire consacré à la flexibilité du travail, que M. Michel Delebarre, ministre du travail, parle de «la réconciliation des Français autour de l'entreprise» et quand je reçois le même jour de gens de gauche lausannois une brochure expliquant, sur fond d'avenir communal, que la figure de proue de la société d'aujourd'hui, c'est l'entrepreneur, je me dis que la coïncidence est révélatrice de la dernière mode.

La dernière mode n'est pas à suivre (ni à rejeter) comme telle. Elle est toujours expression d'une nouvelle sensibilité, épidermique (c'est son côté féminin) mais significative; elle masque aussi la réalité plus nue; elle habille (sociologiquement, elle babille); c'est la mode.

Donc, en proue, pas le chercheur — il eut son heure de gloire — pas le manager, mais l'entrepreneur. Pas ces hommes d'état-major ou de laboratoire qui sont engagés certes, mais à l'arrière. Non! Honneur à ceux du front. L'entrepreneur est en première ligne.

L'hommage ainsi rendu à l'entrepreneur industriel ne nous dérange pas. A DP nous avons souvent, avant la dernière mode, souligné son rôle, notamment quand les rendements excessifs du placement des capitaux étaient de nature à décourager ceux qui auraient eu le goût d'investir. Aujourd'hui encore il n'y a aucune commune mesure entre le rendement d'une banque, bien gérée, et celui d'une industrie, bien menée. Et les risques, eux aussi, sont inégaux.

Mais, derrière la mode, qu'observe-t-on?

Une offensive patronale pour obtenir, comme on dit en franglais, plus de flexibilité. Et au bout de ce concept, vous trouvez presque toujours le travail de nuit, y compris celui des femmes. Mais l'on n'entend pas dire, dans ces milieux, que l'esprit d'entreprise puisse être chose partagée, exister aussi chez les salariés et les syndicats. On parle de flexibilité, mais jamais de coresponsabilité. Le discours patronal sur la souplesse, la réglementation affinée par branche industrielle, la durée globale et hebdomadaire du travail n'aura de sens que s'il offre aux travailleurs et aux syndicats des droits élargis de codécision. Or cette ouverture ne s'observe pas.

Au moment où l'entrepreneur (tel le sergent dans les films américains) devient le rôle noble, on parle peu de ce qui se passe dans la sphère supérieure. Et la dernière mode nous en distrait, l'occulte. Jamais à l'échelle internationale, on n'a assisté à autant d'achats, de fusions, de regroupements. Même localement, en exemples vaudois: Hermès Précisa, Zwahlen et Mayr, Les Ateliers mécaniques ont changé de main. Idem pour les industries traditionnelles genevoises.

Les entreprises qui innovent se sont heurtées de surcroît à des difficultés de commercialisation de leurs produits nouveaux, même de qualité (voir Bobst ou Kudelski).

L'éloge de l'entrepreneur est aussi une no talgie devant le changement et le durcissement de environnement économique. Comme le goût de la nature si vif aujourd'hui quand des mécanismes mal contrôlés la malmènent; comme le goût du jogging quand la voiture est reine! Aucune raison, donc, au nom de cette nouvelle image, de renoncer à la description critique des formes accélérées — ce langage n'est pas désuet — de la concentration capitaliste. Et de rester fidèle à un réformisme nullement démodé.

A. G.